

Solidarité avec Florimond Guimard

samedi 21 avril 2007, par [Collectif / Signatures multiples](#), [Réseau Education sans frontières](#) (Date de rédaction antérieure : 19 avril 2007).

Instituteur marseillais, militant du Réseau éducation sans frontières dans les Bouches-du-Rhône, Florimond Guimard risque trois ans de prison et 45 000 euros d'amende, accusé en particulier de « violence volontaire sur agent », alors qu'il s'opposait à l'expulsion d'un parent d'élève sans papiers, le 11 novembre 2006. Une deuxième mise en examen a été retenue contre l'instituteur : « *Violence en réunion avec arme par destination.* » Le syndicaliste dément avoir tenté de percuter une voiture de police, même s'il reconnaît avoir suivi le véhicule pendant quelques minutes. [Voir l'appel ci-dessous]

Lahcène Douibi a finalement été débarqué de l'avion qui devait le conduire à Oran (Algérie), il est rentré chez lui le soir même. Florimond Guimard a eu totalement raison de s'opposer à une expulsion. Le 20 avril, deux jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, il est convoqué devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Après l'affaire de la rue Rampal à Paris, ce procès est symbolique de la politique raciste et sécuritaire de Sarkozy, qui cherche depuis des mois à récupérer les voix de Le Pen et à faire taire la résistance.

L'ensemble des syndicats appellent à la grève ce jour-là. La mobilisation doit être massive, comme à Paris, où la mobilisation des enseignants, parents et sans-papiers, avait permis de gagner l'abandon des poursuites contre la directrice de l'école Rampal. Face à une droite raciste, il faut faire entendre notre exigence : arrêt de la répression, régularisation de tous les sans-papiers.

Rouge

Réseau Éducation Sans Frontières des Bouches du Rhône

Tel : 06 31 32 48 65

Courriel : resf13 no-log.org

Site National : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Communiqué national du RESF13

Le 4 avril 2007

LA SOLIDARITE NE DOIT PAS DEVENIR UN DELIT

MANIFESTATION NATIONALE

LE 20 AVRIL 10H A AIX EN PROVENCE

Signez la pétition <http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article4861>

Florimond GUIMARD est instituteur à Marseille et membre du RESF13. Il a manifesté en 2006 contre l'expulsion d'un père de famille algérien sans-papiers à l'aéroport de Marignane. Pour avoir suivi avec sa voiture le véhicule de police qui emmenait le parent d'élève à expulser, il risque 3 ans de prison et 45 000 € d'amende ! (« violences avec arme par destination »... la voiture !)

Le 20 avril à Aix en Provence, à travers le procès de Florimond Guimard, les actions militantes de soutien aux sans papiers seront jugées comme des délits.

Il est urgent que le plus grand nombre d'individus ait connaissance de cette criminalisation de la solidarité !

Diffuser la pétition de soutien à Florimond Guimard et à tou(te)s les militant(e)s engagé(e)s dans la lutte pour la régularisation des sans papiers est un moyen d'informer.

Participer à la grande manifestation du 20 avril à 10H à Aix en Provence à l'appel de l'ensemble des organisations et individus signataires de la pétition sera un moyen d'agir !

Les militant(e)s du RESF13 s'engagent à héberger toute les personnes qui viendront avant le 20 avril en Provence.

Le mercredi 18 avril à 20h, les collectifs « 360° et même plus » et « Distance Focale » présenteront 5 documentaires courts autour du RESF13, au Cinéma « Les Variétés » à MARSEILLE - PAF 4€)

Enfin le jeudi 19 avril sera organisé un concert - meeting à l'Agora d'AUBAGNE, Participation au frais libre.

Il ne reste que peu de temps avant le 20 avril...

LA SOLIDARITE NE DOIT PAS DEVENIR UN DELIT !

Arrêt des poursuites contre les militants de RESF et Florimond Guimard.

Depuis plusieurs mois, des actions en solidarité avec les Sans Papiers se font jour : manifestations, parrainages citoyens, accompagnements en préfecture, pétitions, présence dans les tribunaux, débats publics, hébergements d'urgence...

Ces actes sont le reflet d'une prise de conscience dans l'opinion face à une politique liberticide menée par le gouvernement.

Ils portent en eux-mêmes les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et constituent une défense des droits de l'Homme :

droit de vivre en famille, droit à la scolarité, droit à la sécurité, droit à la santé...

Au lieu de traiter le problème sur le fond, le gouvernement choisit de criminaliser ces actions citoyennes.

Le 11 novembre 2006, près de 200 personnes, militants syndicaux, associatifs, politiques, des élus républicains, des membres du Resf13, des citoyens... manifestent de manière déterminée mais non violente à l'aéroport de

Marseille-Provence contre
l'expulsion d'un père de famille de deux enfants scolarisés à Marseille et la mettent en échec.

Plus d'un mois après ces évènements, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, militant syndical et associatif, était placé en garde à vue et devra comparaître le 20 Avril à 14h devant le Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence (40 Bd Carnot) pour « violence en réunion avec arme par destination ».
Pourtant aucun blessé n'a été déploré ce jour, si ce n'est 1 jour d'ITT concernant un policier dont le pouce aurait heurté une barrière et quelques éraflures côté manifestants. Florimond Guimard a par ailleurs suivi à distance la voiture de police qui emmenait le père de famille à expulser.

Voilà ce que sont les « violences en réunion et avec arme » (la voiture !) dans ce dossier, faits passibles de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Florimond Guimard n'est pas un délinquant adepte des violences. C'est un militant syndical, particulièrement investi dans le RESF13, et un pédagogue dont le travail est reconnu.
Nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites contre ce militant des droits de l'homme et contre tout militant de RESF.

Nous serons présents le vendredi 20 avril 2007 au Tribunal d'Aix en Provence et appelons tous les citoyens indignés par cette criminalisation de l'action militante à nous y rejoindre.

MANIFESTATION 10H à la ROTONDE d'Aix en Provence

Organisations à l'initiative de cet appel :

Aix Solidarité, Article 13, Asti Aix, ATTAC Marseille, ATMF Aix, Ballon Rouge, Cimade Paca, CNT, CTDR, FCPE 13, Femmes en Noir, FSU 13, FSU Paca, LCR 13, LDH 13, Mille Babords, MRAP 13, PCF 13, RESF13, Résister, SDU-FSU 13, SGEN-CFDT 13, SNEP Aix-Marseille, SNES 13, SNUipp 13, Solidaires 13, SUD Santé Sociaux 13, SUD-STSF, SUD Education 13, UCIJ 13, UDAS, UD CFDT, UD CGT, Unis avec Bové 13, UJFP 13, VERTS 13

Premiers signataires :

M. ANGOT (Secrétaire général du SNUClas/FSU), M. AOUNIT (Pdt MRAP), G. ASCHIERI (Secrétaire général FSU), JL BENHAMIAS (député européen), O. BESANCENOT (candidat à l'élection présidentielle LCR), M. BILLARD (députée), B. BOISSEAU (Co-secrétaire général SNES/FSU), J. BOVE (candidat à l'élection présidentielle), R. BRET (Sénateur), MG. BUFFET (Secrétaire nationale du PCF, candidate à l'élection présidentielle), M. CHESSA (Secrétaire générale UD CGT 13), Y. COCHET (député), A. COUPE (porte-parole SOLIDAIRES), D. DAENINCKS (écrivain), JP DUBOIS (Pdt LDH), C. DUFLOT (Secrétaire nationale des Verts), F. DUTOIT (député-maire des 15/16è arrdts de Marseille), H. FLAUTRE (députée européenne), J. GAILLOT (Evêque de Partenia), L. GIOVANNONNI (Secrétaire général Cimade), F. HAMANA (Pdt FCPE), J. HARRIBEY / A. TROUVE

(Coprésident-e-s d'Attac France), C. HENON (co-secrétaire générale SUD Éducation), G. HOVSEPIAN (maire des 13/14è arrdts de Marseille), A. KRIVINE (Porte parole LCR), J. LAFONTAN (Secrétaire général SNEP/FSU), N. MAMERE (député), G. MOINDROT (Porte parole SNUipp/FSU), R. MOYON (Porte parole RESF), E. SIRE-MARIN (Magistrat, Co-présidente de la Fondation Copernic), L. THURAM (Footballeur), M. VAXES (député), JL. VILLENEUVE (Secrétaire Général SGEN-CFDT), C. VILLIERS (Porte parole J. Bové), D. VOYNET (Sénatrice et candidate à l'élection présidentielle Les Verts), F. WURTZ (député européen)...

Nom Prénom Profession / Fonction Signature

.....

Contacts à Marseille sur ce dossier :

Florence 06 50 77 87 38 florence.gilain.free.fr

Virginie 06 31 90 20 23 virginieschickel@hotmail.com

Pétitions papier à retourner à : RESF 13, c/o Mille Babords 61 rue Consolat 13001 Marseille

Ou à signer en ligne ici : <http://www.educationsansfrontieres....>

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article4861>

Voir en ligne : [Pour signer la pétition](#)